



## L'entreprise Eiffage Construction Haute-Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

L'entreprise Eiffage Construction Haute-Normandie est située 6 rue Jean Rostand à Petit-Quevilly et compte 225 salariés. Major du BTP, Eiffage Construction Haute-Normandie est une Entreprise Générale avec une forte implication locale.

*Description des motivations de l'entreprise à jouer son rôle, faire sa part, pour contenir le réchauffement, agir pour la transition écologique et préserver la biodiversité, et ainsi contribuer à l'attractivité du territoire.*

*Si l'entreprise a déjà mis en place des actions ou une démarche structurée :*

Depuis 1995, l'entreprise Eiffage Construction Haute-Normandie a déjà mis en place plusieurs actions en matière de transition écologique :

### Sur les chantiers :

- *Chantiers éco-responsables avec la charte « chantier vert » : valorisation de 50% des déchets chantier, traitement et recyclage des eaux chargées en laitance, limitation des volumes de déblais évacués et réutilisation sur site*

- *Des détecteurs de mouvement et un système de programmation sont mis en place pour l'éclairage et le chauffage de la base vie afin de limiter les consommations énergétiques*
- *Suivi des consommations mensuelles (eau et électricité) détaillées grâce à la mise en place de compteurs sectorisés*
- *Installation de systèmes hydro économes dans les sanitaires (boutons poussoirs type PRESTO ou similaire à la place des robinets, chasses d'eau à double commande)*
- *Mise en œuvre d'une cuve de récupération des EP pour alimentation sanitaires et cantonnements*

*Dans les bureaux :*

- *Paramétrage par défaut des imprimantes en noir et blanc et en recto verso*
- *Limitation des photocopies avec un badge nominatif*
- *Incitation au co-voiturage et à l'utilisation des transports en commun (prise en charge de l'abonnement à hauteur de 50% par l'employeur)*
- *Suivi des consommations mensuelles (eau et électricité)*
- *Utilisation d'espaces collaboratifs*

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de l'entreprise Eiffage Construction Haute-Normandie et les actions qu'elle a déjà mises en place,

L'entreprise Eiffage Construction Haute-Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Jean-Baptiste SAVALLE Directeur, représentant légal de l'entreprise Eiffage Construction Haute-Normandie, domiciliée 6 rue Jean Rostand à Petit-Quevilly, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- *Bâtiment : La réalisation des nouveaux bureaux du groupe EIFFAGE au sein de l'Eco-quartier Flaubert d'ici 2021 dans une tour bois qui vise la performance énergétique RT 2012 et les labels Effinergie 2017 et BEPOS*
- *Efficacité Energétique : Remplacement des éclairages énergivores par des LED et poursuite du suivi des consommations*
- *Energies renouvelables*
- *Déchets/matière : Instauration du tri sélectif dans les bureaux et utilisation du papier recyclé pour l'usage quotidien*
- *Mobilité transport : - Incitation au co-voiturage et à l'utilisation des transports en commun (prise en charge de l'abonnement à hauteur de 50% par l'employeur).*
- *Nouveau siège à proximité immédiate des transports structurants de la Métropole Rouen Normandie.*
- *Formation à la conduite douce.*

- *Numérique : Dématérialisation des documents administratifs et des appels d'offres*
- *Biodiversité*
- *Alimentation : Mise en place d'un restaurant d'entreprise au sein du nouveau siège, limitant les déplacements et favorisant les producteurs locaux*
- *Autres*

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition ....

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement (cocher la case).

*Fait à Petit-Quevilly, le 24 Septembre 2018*

*Signature*

**EIFFAGE CONSTRUCTION HAUTE-NORMANDIE**  
6, rue Jean Rostand - B.P. 242  
76142 LE PETIT-QUEVILLY Cedex  
Tél. : 02 35 58 82 00 - Fax : 02 35 53 12 49





## L'entreprise Eiffage Construction Haute-Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

### Engagement COP 21 : Remarques du comité de relecture des engagements

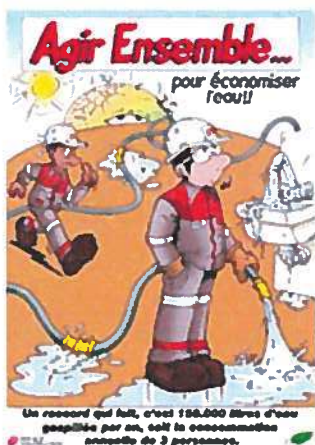
#### 1. BATIMENT

Remarque : Avez-vous déjà des données sur les économies d'énergie ou d'eau réalisées ?

Réponse : Pour la réduction des consommations d'eau, Eiffage Construction met en place les moyens suivants :

- des bungalows respectueux de l'environnement, pré-équipés Robinets thermostatiques par boutons poussoirs, Urinoirs par boutons poussoirs,
- Electrovanne de gestion générale pour le chantier,
- Sensibilisation des compagnons lors des ¼ d'heures sécurité et par affichage
- Suivi des consommations avec des sous-compteurs base vie et chantier
- Contrôles des installations et des comportements lors des visites de QSE
- Selon la configuration du chantier, mise en place de systèmes de récupération des eaux de pluies pour alimenter le lavage des bennes à béton, des roues de camions, des laves-bottes et de l'éventuelle centrale à béton.

Nos résultats depuis 2015, nous avons réduit notre consommation en eau d'environ 20%



Pour la réduction des consommations d'énergie, Eiffage Construction met en place les moyens suivants :

- des bungalows respectueux de l'environnement, pré-équipés d'un pack énergétique comprenant une isolation renforcée, des fermes-portes, détecteurs de présence et système de programmation pour l'éclairage, horloge et contacteurs aux fenêtres pour le chauffage, armoires chauffantes pour les vêtements
- alimentation électrique du chantier équipée d'un système de coupure contrôlé par une horloge
- des éclairages LED pour les circulations du chantier
- Sensibilisation des compagnons lors des ¼ d'heures sécurité et par affichage
- Suivi des consommations avec des sous-compteurs base vie et chantier
- Contrôles des installations et des comportements lors des visites de QSE
- Formation à la conduite douce

Nos résultats depuis 2015, nous avons réduit notre consommation en électricité d'environ 1.4 %.



Remarque : Quel sera le devenir de votre ancien siège ?

Réponse : Nous sommes actuellement en location dans nos bureaux. Par conséquent l'avenir de notre ancien siège incombera au propriétaire des lieux et sera remis en location.

Remarque : Dans les chantiers sur lesquels vous intervenez, favorisez-vous l'utilisation de matériaux biosourcés de construction ou de rénovation ?

Réponse : Oui dans la mesure du possible.

Remarque : Avez-vous un retour d'expérience sur la rénovation de copropriétés et la façon de gérer ce type de chantiers complexes ? Pouvez-vous jouer un rôle de facilitateur ?

Réponse : Nous réalisons une part non négligeable de notre activité dans la réhabilitation de logements en site occupé, essentiellement pour des bailleurs sociaux. Nous assurons nous-même la gestion de la relation locataires.

Exemples : 936 logements pour Habitat 76 (CREM Lot 5 Pays de Bray / Pointe de Caux) en 2017 – 2018, 140 logements pour Logeo Seine Estuaire au Havre en 2018.

Nous n'avons en revanche pas encore d'expérience dans des copropriétés privées.

Remarque : Suivi des consommations, quels sont vos objectifs de baisse des consommations sur les prochaines années ?

Réponse : Baisse des consommations d'eau et d'électricité de 5% à l'horizon 2020.

## 2. ENERGIE RENOUVELABLE

Remarque : Avez-vous envisagé l'utilisation d'engins de chantiers utilisant une énergie autre que thermique ?

Réponse : La majorité des engins et outils utilisés par nos soins sont électriques (grue, nacelle, scie, vibreur, burineur...) Concernant les travaux de nos sous-traitants nous les sollicitons pour envisager l'utilisation d'engins de chantier autre que thermiques.

## 3. DECHETS / MATIERE

Remarque : Pouvez-vous préciser les volumes concernés jusqu'alors par la charte « chantiers verts » ?

Réponse : Nous produisons environ 1250 tonnes de déchets / an et arrivons à un taux de valorisation de 70% des déchets chantier.

Remarque : Concernant la valorisation des déchets de chantier, quels sont vos objectifs pour les prochaines années, quelles actions nouvelles mettrez-vous en place ?

Réponse : L'objectif est réduire la production de nos déchets et de valoriser 80% de nos déchets à l'horizon 2020. Les actions pour arriver à ces objectifs sont d'intégrer cette problématique dès la conception du Bâtiment afin de choisir les systèmes constructifs, les matériaux et produits adaptés et de développer des partenariats avec des grands industriels (exemple contrat cadre Eiffage / Veolia).

## 4. MOBILITE TRANSPORT

Remarque : Avez-vous une estimation quantifiée des employés qui ont changé de mode de transport ?

Réponse : Aucune à ce jour.

Remarque : Pouvez-vous préciser les prochaines actions que vous mettrez en place et les objectifs de report modal que vous envisagez ?

Réponse : Sans objet.

Remarque : Avez-vous envisagé la mise en place d'un Plan de Déplacement d'Entreprise ?

Réponse : Sans objet.

Remarque : Avez-vous envisagé un nombre de places de stationnement restreint sur votre nouveau siège, en corollaire de la proximité des transports en commun ?

Réponse : Oui néanmoins le stationnement reste important à gérer car la plupart de nos salariés sont non sédentaires et disposent de véhicules de fonction ou de service. D'autre part, la majorité de nos salariés habitent en dehors de la Métropole. Face à ce constat, nous encourageons le co-voiturage.

Remarque : Combien de personnes et quels types d'emplois formerez-vous à l'éco conduite ?

Réponse : Tout le personnel d'encadrement a déjà été formé à la conduite douce et de nouvelles sessions sont prévues en 2019/2020.

## 5. NUMERIQUE

Remarque : Avez-vous déjà des résultats quantifiés de baisse de consommation de papier ?

Réponse : Réduction d'environ 30% des impressions (Données en cours de vérification) + Actions : dématérialisation facturation fournisseur, notes de frais, bulletins de paies, appel d'offres et dossiers internes sur espaces collaboratifs (Environ 70 000 par an).

Remarque : Avez-vous envisagé une extension de la durée de vie de vos matériels informatiques, un recyclage lorsqu'ils arrivent en fin de vie ?

Réponse : Nos matériels informatiques sont en leasing et nos partenaires prévoient de les réutiliser ou les recycler.

## 6. BIODIVERSITE

Remarque : Avez-vous une approche spécifique pour la préservation de la biodiversité dans les chantiers ?

Réponse : Eiffage est engagé dans une politique très volontariste de préservation de la biodiversité qui s'appuie notamment sur la Charte Biodiversité et la Charte Eaux et milieux aquatiques du Groupe et notre engagement à la Stratégie Nationale Biodiversité officiellement reconnu par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Pour protéger les espèces végétales et animales du site en incluant leur périmètre de vie (protection des arbres et de leurs racines, des couvées, des milieux de reproduction...) les actions suivantes sont réalisées :

- Analyse environnementale du site selon son sa localisation (périmètre ZNIEFF, natura 2000, zone humide...)
- La biodiversité étant plus vulnérable à certaines périodes de l'année (reproduction, dormance des plantes,...) il en sera tenu compte dans la gestion du projet.
- Les zones de protection seront définies et respectées sur le chantier.
- Les arbres implantés et devant être conservés seront protégés et aucun déboisement ne se fera sans autorisation.
- Les zones de stockage, de circulation et plus particulièrement celles empruntées par les engins et poids lourds, seront limitées le plus possible et éloignées des zones boisées ou à protéger.
- Enfin, une attention particulière sera portée à l'utilisation des terres lors de l'aménagement des espaces extérieurs. C'est lors de cette phase que des problématiques d'espèces invasives peuvent apparaître.

Toutes ses mesures sont bien sûr complétées par des actions plus générales de sensibilisation et de prévention des pollutions du sol et de l'eau sur le chantier.

### CHARTRE BIODIVERSITÉ

Être éco-responsable, c'est dans notre nature

L'ambition d'Eiffage : comprendre, maîtriser et réduire significativement son empreinte écologique

#### Comment ?

- Prioriser systématiquement l'évitement et la réduction de ses impacts sur le vivant
- Compenser les impacts résiduels de manière adéquate, qualitative et suivie
- Professionnaliser l'évaluation et le traitement de ses impacts
- Identifier et internaliser les coûts écologiques de ses activités
- S'associer à des démarches de restauration



#### 1 Développer les connaissances et les savoir-faire de tous les collaborateurs

- Faire connaître et intégrer les multiples interactions entre biodiversité et métiers du BTP
- Optimiser les services écosystémiques rendus
- Former en continu aux enjeux réglementaires

#### 2 Innover pour Éviter, Réduire ou Compenser les impacts

- Encourager l'implication de tous les collaborateurs
- Systématiser l'analyse des impacts liés à la construction dans tous les cycles de métier du Groupe et développer les savoir-faire
- Intégrer les enjeux de la biodiversité à la politique d'innovation

#### 3 Communiquer de manière claire et adaptée, et partager les retours d'expérience

- Partager les données actualisées et la connaissance technique collectées par le Groupe
- Choisir le volet environnemental des Labels LEED
- Publier les engagements du Groupe au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et leur avancement étape par étape
- Sensibiliser le public dans le cadre de ses activités



## 7. ALIMENTATION

Remarque : Dans votre restaurant d'entreprise, pouvez-vous préciser quelle sera la part de recours à des producteurs locaux ? Favoriserez-vous également les produits bio ?

Réponse : Pour mener à bien la réalisation du restaurant d'entreprise dans notre futur Siège Social, il faut que nous arrivions à mutualiser cet espace avec d'autres entreprises présentes dans notre bâtiment. En effet au sein d'Eiffage Construction Haute-Normandie seul 20% de nos salariés sont sédentaires et déjeunent sur place.

Si la réalisation de ce restaurant se concrétise (ce que nous souhaitons), le recours aux produits bio et aux circuits courts sera favorisé.

Le 13/11/2018

EIFFAGE CONSTRUCTION HAUTE-NORMANDIE  
6, rue Jean Rostand - B.P. 242  
76142 LE PETIT-QUEVILLY Cedex  
Tél. : 02 35 58 82 00 - Fax : 02 35 68 12 49